



Paris, le 24 janvier 2020

---

Ambassadeur  
de la République de Pologne  
en République Française

**Monsieur Bruno PATINO**  
**Directeur éditorial**  
**ARTE**

*Monsieur le Directeur,*

J'ai été profondément choqué et indigné après avoir pris connaissance de l'émission du magazine « 28 Minutes » consacrée à la mémoire de la Shoah et diffusée sur ARTE le 23 janvier dernier.

Je suis gêné de voir que dans le cadre d'une discussion sur un sujet aussi sérieux que la Shoah, les rédacteurs aient opté dans leur programme pour un ton satirique et potache qui sied fort peu à un tel sujet. L'idée de lier des plaisanteries à la mémoire d'une personne défunte font part d'une convention qui m'est incompréhensible et fait preuve d'un manque de respect pour les morts. Ce manque d'empathie est choquant et douloureux. Instrumentaliser l'image de personnes défrites non seulement blesse et viole les droits de la personnalité, qu'elles soient d'un citoyen ou d'un leader de parti politique, mais fait preuve d'un manque total de culture et de valeurs.

Aussi, j'attire votre attention sur le fait qu'un gouvernement élu démocratiquement, ayant le mandat d'une majorité parlementaire stable et œuvrant pour le bien de tous les citoyens exerce le pouvoir en Pologne.

Je suis d'autant plus indigné et consterné de voir l'image véhiculée sur mon pays dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale, suggérant en creux que la Pologne en est responsable. Qui plus est, je suis extrêmement offensé de voir que la narration choisie dans votre programme suggère indirectement l'existence d'unités SS polonaises. Je voudrais dans ce contexte rappeler que pendant l'occupation allemande de la Pologne personne n'a collaboré avec les Allemands au nom de l'État polonais ou au nom de la nation polonaise, contrairement à ce qui se passait dans d'autres pays européens. Je souligne de plus qu'il n'y a jamais eu aucune unité SS polonaise ! Nous refusons d'intervertir bourreaux et victimes, de confondre les auteurs de ces crimes cruels avec les innocents et les pays envahis. Au nom de la mémoire des victimes et au nom de notre avenir commun, nous devons préserver la vérité.

Ce conflit et les six années d'occupation allemande ont emporté plus de 6 millions de citoyens polonais (près de 20% de sa population), dont 3,2 millions de nos concitoyens juifs

et la Pologne a indiscutablement subi les plus grandes pertes humaines d'Europe. En dépit du fait que sur le territoire polonais occupé, et au contraire de la situation en Europe occidentale, toute aide et tout soutien apportés à des Juifs étaient automatiquement punis de mort par les nazis, de très nombreux Polonais ont risqué leurs vies et celles de leurs familles pour aider leurs voisins juifs. Ils représentent d'ailleurs la part la plus importante de Justes parmi les nations.

Contrairement à ce qui s'est déroulé dans bien des états européens, il n'y a pas eu de gouvernement de collaboration en Pologne occupée, et les individus qui collaboraient avec les Allemands, y compris ceux qui ont aidé à persécuter des Juifs, étaient pourchassés et condamnés à mort par l'État clandestin polonais. Ce dernier a également soutenu le Conseil d'aide aux Juifs "Żegota", seule organisation de ce type dans toute l'Europe occupée. L'État clandestin a par ailleurs envoyé des émissaires pour alarmer l'Occident sur les crimes commis à l'égard des citoyens juifs. Mais les missions de résistants polonais tels que Jan Karski ou Witold Pilecki se sont alors heurtées à l'incrédulité et au déni des Alliés.

Loin de chercher à vous dicter une quelconque ligne éditoriale, je souhaite rétablir une vérité historique incontestable que nous devons à la mémoire des victimes de la barbarie nazie. Considérant cela, je demande des excuses ainsi que la correction d'informations fausses n'ayant aucun fondement historique. La création d'une image faussée de la Pologne, aussi bien d'un point de vue historique que contemporain, insulte des millions de mes compatriotes. Il est étonnant que cette narration a été diffusée par une chaîne qui se veut prestigieuse.

Dans cette attente je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mon exacte considération.

Tomasz MŁYNARSKI

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, cursive letters that appear to read 'T. Młynarski'. The signature is written over a horizontal line.